

LA LETTRE DU MAIRE

www.vigneux-sur-seine.fr



Vigneux-sur-Seine

Vigneux-sur-Seine, le 22 octobre 2015

Chère Madame, Cher Monsieur,

Chaque jour un peu plus, votre quartier change de visage et s'embellit. Et vous le savez, les efforts déployés par la municipalité et l'ensemble des partenaires engagés dans cette profonde mutation de notre ville se poursuivent.

La nécessité de respecter un calendrier précis des travaux à réaliser constitue naturellement une priorité.

C'est dans ce cadre que l'aménageur de la ZAC entreprendra très prochainement **la requalification et la restructuration complète de la rue Montaigne**, située entre l'avenue Henri Charon et l'avenue de la Concorde.

Les travaux, d'une durée prévisionnelle de 5 mois, nécessitent la mise en sens unique de circulation, en fonction du passage des aménagements à effectuer. Évidemment, durant cette période, **l'accès aux équipements et services publics sera préservé, grâce à un cheminement piétonnier.**

Conscient de la gêne et des désagréments occasionnés au cours des prochains mois, j'ai demandé à mes services de coordonner l'action des entreprises intervenant sur site de telle façon à en limiter autant que possible les effets sur votre vie quotidienne.

Le chantier engagé va permettre une rénovation complète de cette rue largement dégradée, de reprendre l'ensemble des réseaux défectueux, de remettre aux normes l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et d'améliorer la sécurité des piétons.

Les travaux se déclineraient en trois phases :

PHASE 1 : DÉMARRAGE DES TRAVAUX LE 26 OCTOBRE JUSQUE FIN NOVEMBRE. Horaires des travaux 8h-13h/14h-17h.

L'accès piétons à la crèche municipale sera maintenu via la mise en place d'une déviation. L'accès piétons à l'école Kergomard et au Hall d'entrée du bâtiment d'Immobilier 3F sis place Joseph HUIDO se feront par l'arrière de la Tour 27. Aucun véhicule n'aura accès à ce périmètre pendant cette période.

Les containers « ordures ménagères » de la crèche et de l'école Kergomard devront être sortis sur l'avenue Henri Charon. Les containers du bâtiment 3F devront être placés avec ceux de la tour 27.

PHASE 2 : DÉMARRAGE DES TRAVAUX FIN NOVEMBRE JUSQUE MI-JANVIER.

L'accès aux voitures ne sera autorisé qu'aux riverains; entrée et sortie par l'avenue de la Concorde. La rue Montaigne sera une voie sans issue. **L'accès aux parkings des locataires du lot 3F sera maintenu lors du chantier. L'accès aux riverains locataires de la SIEMP seront maintenus sur les rues Flaubert et Mérimée avec entrée et sortie des véhicules par la rue Flaubert.**

Pas de modification, à ce jour, pour les locataires de la SIEMP pour la collecte des ordures ménagères sur ce secteur. Si un changement devait avoir lieu pour des raisons techniques, une note d'information spécifique vous en fera naturellement état.

Pour les locataires d'Immobilier 3F, le point de collecte se fera à l'angle de la rue Montaigne, face à la rue Flaubert. Un aménagement spécifique est prévu par l'entreprise.

Le parking à l'arrière de la crèche ne sera pas accessible et le stationnement sur l'ensemble de la voie ne sera pas autorisé durant la période des travaux de la phase 2.

PHASE 3 : DÉMARRAGE DES TRAVAUX MI-JANVIER POUR UNE DURÉE D'UNE SEMAINE.

Les accès riverains seront restitués depuis la rue Charon. La rue Montaigne fonctionnera en impasse et sera inaccessible depuis Concorde.

Une quatrième phase aura lieu à la toute fin des travaux sur une courte durée qui ne permettra pas l'accès à la rue Montaigne. Une information adressée à l'ensemble des riverains dès connaissance des dates précises des travaux.

Le service Renouvellement Urbain (01 69 83 55 47) se tient naturellement à votre entière disposition pour toute demande d'information complémentaire.

*Bien fidèlement
Serge Poinsot*

Serge Poinsot
Maire de Vigneux-sur-Seine
1^{er} Vice-président de la CASVS